

Parcours 018 : 75km DAMPIERRE

→ FRETAY → JANVRY → LA BROUSSE → GOMETZ- LA -VILLE → à gauche piste cyclable, à gauche et à droite D131 → ROUSSIGNY → à gauche → LIMOURS Résidence « Le Haut du Parc » → MALASSIS → VILLEVERT → BONNELLES → BULLION → RONQUEUX → traversée D 24 D 906 à gauche à droite D 149 SENLISSE → DAMPIERRE → CHEVREUSE → D 906 à gauche → Gare de ST REMY → tout droit puis à gauche → N 306 → GIF → ORSAY → LE GUICHET → LOZERE → PALAISEAU → Prairie de VILLEBON